

Lettre de Michèle Quellard, Maire du Croisic à la population.

Chers Croisicais, chères Croisicaises,

Nous serons à partir du 11 mai prochain dans la première phase du déconfinement, à ce titre je compte sur vous pour toujours respecter les gestes barrières, ils sont essentiels afin d'éviter la reprise de l'épidémie du Covid 19.

Nous avons été particulièrement épargnés et c'est pour cette raison qu'il est nécessaire de continuer à être vigilants.

Vous avez bien sûr pu accéder à toutes les informations via notre site internet. Une trentaine de communiqués ont été publiés sur la mise en œuvre de différentes actions et des informations qui vous ont été utiles

Je souhaite par cette correspondance vous informer des points suivants :

**La distribution de masques :**

La Ville du Croisic a commandé 12 500 masques. 5 000 ont été livrés à ce jour. Une première distribution est organisée pour les personnes fragiles (+ 72 ans), directement dans leur boîte aux lettres, à partir du jeudi 7 mai 2020.

Les Croisicais devant prendre les transports en commun afin de se rendre à leur travail peuvent aussi bénéficier de masques en se rendant à l'Hôtel de Ville à partir du jeudi 7 mai en présentant un justificatif de déplacement (billet, carte d'abonnement, etc.).

Enfin, dès que la Ville du Croisic aura reçu la totalité des masques, une distribution sera organisée sur les lieux des réunions de proximité qu'organise la municipalité tous les ans. Les dates et modalités de cette distribution seront communiquées ultérieurement.

**Transports scolaires :**

Dans un mail du 24 avril Lila Presqu'île nous a informés que chaque élève sera doté d'un masque. Les premiers concernés sont les collégiens qui reprennent le 18 mai.

**Réouverture des plages :**

Je suis en étroite relation avec Monsieur le Sous-préfet et nous nous battons afin que nos plages réouvrent dès le 2 juin sous réserve que les conditions permettant d'assurer le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale sont réunies.

**Réouverture de écoles :**

Pour anticiper ce retour à l'école, les élus, les Directrices des écoles, les parents d'élèves élus et les services municipaux ont travaillé conjointement afin de mettre en place une organisation permettant le respect des règles sanitaires et ce pour assurer la sécurité des enfants et des adultes intervenant au sein des écoles.

Au-delà des gestes barrières que chacun devra s'approprier (distanciation, lavage des mains réguliers, utilisation des mouchoirs en papier...), d'autres mesures ont été décidées en concertation avec les directrices, comme le marquage au sol à l'extérieur pour la rentrée des élèves, à l'intérieur des locaux et la prise de température à l'arrivée. Concernant ce dernier point, les élèves dont la température sera supérieure à 37.5 °, ou qui présenteront des signes tels que « nez qui coule » ou toux, ne seront pas accueillis à l'école ni sur les services municipaux.

Le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire fonctionneront **avec inscription sur le portail familles**. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour l'accueil des enfants (3 élèves par table, plusieurs services si nécessaire, service à table, lavage des mains avant et après...).

L'ensemble des locaux sera nettoyé et désinfecté (le soir et sur la pause méridienne) + désinfection régulière des sanitaires dans la journée.

#### **Ecole Maternelle Dumont d'Urville :**

2 enseignantes + 3 ATSEM pour un effectif de 13 élèves dans un premier temps (évolution possible à compter de début juin). Soit l'élève est en classe avec son enseignante, soit il est pris en charge par un personnel communal pour une activité ludique (jeux, lecture, sport...).

Rentrée de tous les enfants à 9h.

#### **Ecole Jacques Cartier :**

3 enseignantes + du personnel communal en nombre pour gérer le respect des gestes barrières (distanciation, lavage des mains...)

Rentrées décalées par groupe 8h45, 9h, 9h15 (récréations décalées par groupes également). Chaque famille a été informée par la directrice d'Ecole des horaires de rentrée de leur(s) enfant(s).

3 groupes des 6 à 10 élèves seront accueillis en classe, en alternance, tous les jours (**sauf le mercredi**)

6 groupes de 6 à 10 élèves seront accueillis en « activités complémentaires » organisées par la mairie au sein de l'école sur les temps où les enfants n'auront pas classe, avec au programme du sport, des activités ludiques et des temps d'études surveillées.

Cette organisation a été mise en place SOUS RESERVE DE LA POSSIBILITE D'AVOIR UN ENSEIGNANT SUPPLEMENTAIRE D'ICI LUNDI. Les familles sont informées.

Une visite sur place s'est déroulée le 6 mai en présence de 3 parents d'élèves élus.

#### **Ecole Saint-Goustan :**

2 enseignantes et 1 ATSEM pour 18 élèves au total. Accueil des élèves toute la semaine en classe (pas d'activités complémentaires). La Directrice a fait le choix d'imposer la cantine à tous les élèves avec un service sur place dans une salle dédiée, où sera également organisé l'accueil périscolaire du soir si

nécessaire (pas d'accueil périscolaire le matin). Cette salle sera également nettoyée et désinfectée par un agent communal.

La réouverture des écoles a demandé un gros travail de préparation. Un effort important a été porté pour que cette réouverture ait lieu dans les conditions optimum de sécurité sanitaire pour les enfants. Des agents communaux sont affectés temporairement au service scolaire et au service jeunesse – sports pour que tout fonctionne.

**L'hôtel de Ville :**

L'hôtel de Ville sera à nouveau ouvert au public à partir du 11 mai, aux horaires habituels. L'entrée se fera exclusivement par l'accès coté Parking Legeay. Le CCAS et l'Office de Tourisme ouvriront le 12 mai. Les autres bâtiments communaux restent pour l'instant fermés au public.

J'espère que nous retrouverons une vie normale le plus rapidement possible. Dans l'attente, Prenez soin de vous, restez prudents, le déconfinement ne signifie pas la disparition du virus...

Michèle Quellard

Maire du Croisic

